

# Bulle Internet : Gemplus est épinglé par l'AMF

Gemplus est dans la tourmente. Un nouveau scandale se profile-t-il à l'horizon ? Selon

*les Echos*, la commission des sanctions de l'AMF (*Autorité des marchés financiers*) a entendu le 10 novembre deux anciens dirigeants de l'entreprise, ainsi que le cabinet d'audit en charge de la certification de ses comptes. Résultat des courses, l'AMF estime que le spécialiste de la carte à puce a, entre 2001 et 2002, fourni aux marchés une information « *imprécise, inexacte et trompeuse* ». Par exemple, il est reproché à Gemplus de ne pas avoir alerté les investisseurs sur les risques liés aux prêts accordés aux anciens dirigeants. Comme le rappelle le quotidien, à cette époque, l'arrivée du fonds TPG dans le capital du groupe a provoqué certains remous. L'AMF pointe un prêt de 72 millions d'euros consenti à Marc Lassus, fondateur et ancien p-dg. Prêt qui n'aurait pas été remboursé. Autant d'éléments qui poussent l'AMF à réclamer une lourde amende de 1,5 million d'euros. Le cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers pourrait de voir infliger 500.000 euros d'amende, l'associé en charge du dossier, Philippe Willemein, 200.000 euros. Enfin, Ron Mackintosh, p-dg par intérim durant la période incriminée, pourrait avoir à déboursier 500.000 euros.